

Le **21 Mars 2011** à 20 h 00, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Entre Monts et Vallées, convoqué le 10 Mars 2011, s'est réuni à TENCE : ZA de Leygat 2, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean FAYARD.

**25 Présents : MM. FAYARD.J – ABRIAL.P - ANDRE.F – CROUZET. Ed – OUILLON.Ch - PATOUILLARD.G – TARDY.V – SOUVIGNET.H – GUERIN.Ph - NEYRON.J – BEAULAIGUE.P - BLANC.M – PAILLET.C – DUMONT.G – DEBARD.F – PONS.J-P - LACOUR.J – CORTIAL.JP – CHAZALON.D - MARMEYS.L – ARSAC.B – VALLA.M - PLOYE.D – BONNEFOY.G - GIBAUD.D**

**4 Absents : MM. ROCHE.G – ROMEAS.J – DUCHAMP.A – BAILLY.P**

**Secrétaire de séance : Mme ARSAC.B**

**Approbation du compte-rendu de la précédente séance : à l'unanimité**

**1. Approbation du compte administratif 2010**

Fonctionnement : dépenses : 2 190 943.66 €

recettes : 2 349 830.52 €

Investissement : dépenses : 657 211.90 €

recettes : 824 754.98 €

Excédent fonctionnement : 158 886.86 €, investissement : 167 543.08 €

*Approuvé à l'unanimité des membres présents (Le Président s'est retiré lors du vote)*

**2. Approbation du compte de gestion 2010 du Trésorier**

Résultat identique au compte administratif

*Approuvé à l'unanimité*

**3. Affectation du résultat financier 2010**

Fonctionnement : excédent : 158 886.86 €, investissement : excédent : 167 543.08 €

Prévision fonctionnement 2010 virement c/021 section investissement : 80 000 €

Proposition : virement c/1068 excédent fonctionnement capitalisé : 80 000 €, solde 78 886.86 € c/002 excédent fonctionnement reporté 2011 et 167 543.08 € au c/001 résultat investissement reporté 2011

*Approuvé à l'unanimité*

**4. Renouvellement ligne de trésorerie de 150 000 €**

Proposition du Crédit Agricole Loire Haute-Loire : taux intérêts variable T4M (base EONIA) + marge de 0.70 %

*Approuvé à l'unanimité*

**5. Politique et actions à engager en 2011 suite à la certification de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Villemarché**

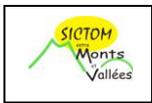
La politique environnementale 2011 définit un plan d'actions à mettre en œuvre au cours de l'année à l'ISDND de Villemarché.

*Approuvé à l'unanimité*

**6. Programme de prévention des déchets et contrat de performances avec l'ADEME**

L'ADEME verse une aide financière pour les programmes locaux de prévention des déchets de 1.50 €/hab/an pendant 5 ans représentant 75 % du budget mis en place. Cette démarche s'inscrit dans une action du PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES. Il faut élaborer un contenu pour ces programmes en liaison avec les autres SICTOM.

*Approuvé à l'unanimité*



## **7. Fixation participation financière 2011 des Collectivités adhérentes, révision des tarifs de dépôts de déchets à Villemarché**

Proposition participation Collectivités : coût à la tonne : 225.00 € au lieu de 194.00 € (baisse des tonnages)

Dépôt à l'ISDND de Villemarché : actuellement 40 €/T + TGAP en vigueur, gravats 10 €/T + TGAP (pour information SICTOM VELAY-PILAT 54 €/T + TGAP)

*Le coût pour les Collectivités est fixé à 220.00 €/T, le dépôt de déchets à l'ISDND de Villemarché sera facturé 60.00 €/T + TGAP en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.*

## **8. Vote du budget primitif 2011**

Fonctionnement : dépenses = recettes = 2 445 869.49 €

Investissement : dépenses = recettes = 1 888 174.10 €

*Approuvé à l'unanimité*

## **9. Autorisation recrutement de personnels saisonniers ou temporaires au cours de l'année 2011**

Remplacement de personnels en congés ou autres pendant l'année

*Autorisation est donnée suivant les besoins du service*

## **10. Examen et vote sur les propositions du groupe de travail mis en place pour apporter des compléments à la mise en œuvre de la redevance incitative**

Compte-rendu des diverses réunions du groupe de travail et propositions

*Toutes les propositions notamment tarifaires ne sont pas toutes élaborées, une nouvelle réunion du Conseil Syndical aura lieu le 4 avril 2011 à 20 heures*

## **11. Questions et informations diverses**

- Résultat marché collecte cartons : TRI du Haut-Lignon pour un montant annuel de 44 480 € (exonéré de TVA)

*Accord du Conseil Syndical*

- Consultation étude bruit : 3 propositions : DECIBEL France : 3 290 € HT, SYNESTHESIE : 6 200.00 € HT, Acoustique AGNA : 6 000 € HT

*La proposition DECIBEL France est retenue*

- Analyses biogaz à refaire en 2011 : suivi régulier

*Un suivi des biogaz sera effectué au cours de l'année pour suivre leur évolution*

- Installation colonnes pour la collecte sélective en cours, d'autres colonnes seront commandées en cours d'année pour remplacement de colonnes à préhension Kinshofer et ajustement des besoins des Collectivités. Les tarifs 2010 restent valables pour les commandes 2011.